Demande d'aide à projet pour le développement d'un réseau d'énergie issue de la production locale de bois déchiqueté : plaquettes forestières et paillages

Développer un réseau local d'énergie avec les plaquettes forestières

Porteur du projet : Mr Denis SICARD, agriculteur à St-Lys
Malaurie PUYAL, étudiante à Bordeaux Sciences Agro

Association Cantonale de Vulgarisation Agricole de St-Lys-Muret

Le but de ce projet est de valoriser la ressource locale en énergie dans un périmètre de 20km autour de communes telles que Saint-Lys possédant un réseau de chaleur en bois énergie. Le projet consiste à développer un réseau d'agriculteur pour la production de plaquettes forestières. Cela permettrait de développer une nouvelle activité dans le secteur tout en leur offrant un complément de revenu. Pour que ce projet soit possible, il faut inciter les pouvoirs publics à implanter des chaudières à plaquettes dans ce périmètre et contractualiser auprès des agriculteurs l'approvisionnement de ces chaudières.

De nombreux produits issus de la forêt sont aujourd'hui inexploités. On retrouve de nombreux produits connexes issus de l'entretien des forêts ou encore des haies ou bordures de terrains qui ne sont pas valorisés. Certains bois sont utilisés pour le bois de chauffage privé mais une grande réserve locale est encore inexploitée. Presque tous les agriculteurs possèdent aujourd'hui quelques hectares de forêt inutilisés. A partir d'arbres d'exploitations sylvicoles, de forêts privées inexploitées ou encore des différents produits connexes que l'on retrouve dans les exploitations agricoles lors du taillage ou de la taille des bois de haies et des bordures de champs par exemple, peut se développer différents débouchés afin de valoriser ces produits. Ils constituent une ressource énergétique et renouvelable considérable que l'on peut valoriser sous la forme de plaquettes forestières ou encore de paillage. Ce projet répond à la nouvelle demande des collectivités territoriales qui est de développer les circuits courts et locaux. Les agriculteurs participent déjà aujourd'hui au développement des produits alimentaires locaux dans les cantines par exemple, mais ce système peut aussi être appliqué dans le domaine de l'énergie avec les plaquettes forestières. Le bois déchiqueté permet aussi de produire du paillage qui peut être appliqué comme paillage décoratif ou comme paillage pour les plantations et donc réduire l'utilisation de pesticide ou insecticides et l'arrosage. De plus, l'intérêt est ici de valoriser un produit non utilisé, parfois non récolté ou encore brûlé ou jeté afin de s'en débarrasser. Le développement local de bois déchiqueté tel que les plaquettes forestières et le paillage permettrait d'utiliser les ressources de manière plus écologique tout en fournissant aux exploitants agricoles un complément de revenu, lors des périodes creuses pour le travail, en leur offrant de nouveaux débouchés pour ces produits inutilisés. De plus, avec un prix des énergies fossiles qui ne fait qu'augmenter, et une conscience environnementale qui devient de plus en plus présente, le chauffage à plaquettes semble être une solution adaptée à ces nouvelles demandes.

Objectifs :

L'objectif est de développer un réseau local de bioénergie dans le secteur de Poucharramet. Dans un premier temps en partant de la production, la coupe et la transformation des bois et produits connexes en

plaquettes forestières et paillage, puis la consommation de ces produits par les collectivités territoriales tel que les mairies, écoles, bâtiment publique ou privée . Quatre grands objectifs se distinguent dans ce projet :

- **Apporter un complément de revenu à l'agriculteur en période creuse pour les travaux sur l'exploitation**
- **Utiliser, rentabiliser la ressource existante inexploitée**
- **diminuer l'empreinte carbone en travaillant localement et réduisant les transports**
- **développer l'utilisation des ressources locales et les activités sur un périmètre défini**

Méthode :

Ce projet serait porté par un groupe d'agriculteurs associés en GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) ou CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) capable de couvrir les besoins de 2 à 3 chaudières implantées dans le périmètre défini, tout en respectant le périmètre d'approvisionnement de celle-ci, comprenant la ville de Poucharramet (périmètre de 20km autour de la chaudière implantée). Il y aurait un contact direct entre les agriculteurs appartenant au GIE ou à la CUMA et les consommateurs de produits déchiquetés (collectivités territoriales, privés). Le développement d'un réseau local de plaquettes forestières et paillage a déjà été effectué, on peut citer le cas en Normandie avec l'association «HAIECOBOIS » créé en 2006 accompagnée de la CUMA ECOVALORIS. Le projet consistait à fournir des plaquettes forestières provenant de haies bocagères d'exploitations agricoles aux consommateurs de bois déchiquetés (collectivité, particuliers, entreprises). Cela a permis de redonner une valeur économique aux haies des exploitations agricoles, tout en favorisant le maintien bocager dans le département de la Manche. Ce projet a été permis grâce à l'investissement des collectivités locales pour l'installation de chaudières à plaquettes et à permis de faire prendre conscience aux agriculteurs la valeur économique et l'intérêt écologique de ces haies. Le même système a été développé dans la commune de Montaigut Plantaurel dans l'Ariège avec la mise en place de chaufferies privées alimentées par des plaquettes forestières. C'est sur la base de ces différents projets que s'envisage le développement d'un réseau local de plaquette forestière et de paillage sur la zone de Saint-Lys.

Zone de la démarche : 20km aux alentours de la chaudière, dans le secteur de Saint-Lys.

Le but de ce projet est de développer localement une nouvelle filière liée au bois énergie. Le périmètre serait de 20km autour de la chaudière à plaquette à alimenter.

Moyens nécessaires :

Pour effectuer ce projet, on considère une chaudière à plaquette installée par les pouvoirs publics dans un périmètre de 20km comprenant la commune de Saint-Lys. Afin d'approvisionner cette chaudière, il est nécessaire d'avoir comme matériel et infrastructure:

- Petit camion / tracteur benne / remorque permettant de livrer les plaquettes forestières aux chaudières (les agriculteurs en possèdent déjà)
- Hangar technique pour le stockage du bois ou des plaquettes dans un endroit sec (50 000 euros à 80 000 euros)
- Chargeur
- Broyeur (entre 15 000 et 20 000 euros) peut être réalisé par un autre opérateur si le broyage s'effectue directement à coté du hangar

On distingue deux options pour la transformation en plaquette :

- Lors de la coupe des bois, ou du taillage des haies… amener le broyeur directement sur site pour broyer le bois frais, puis stocker les plaquettes sous le hangar pour les faire sécher durant un certain temps
- Après élagage et le stockage des grumes et connexes sous le hangar, le broyeur est amené au hangar pour broyer en plaquette forestière les grumes (désavantage : bois secs donc plus difficile à broyer), besoin d'un minimum de 100 tonnes pour faire déplacer une machine d'une CUMA

Le premier chemin semble être le plus intéressant, cela consisterait à investir dans un broyeur de 15cm de diamètre qui permettrait de transformer les grumes et connexes directement au sein de l'exploitation et donc de travailler sur du bois verts plus facile à couper. Une main d'œuvre est nécessaire pour ce travail.

Coût total du projet : 100 000 euros maximum

Malgré un certain coût d'investissements pour les différentes installations de la filière bioénergie, les coûts annuels de chauffage pour les chaudières à plaquettes sont largement inférieurs à ceux d'une chaudière à fioul ou à gaz au vue des prix des différents combustibles (2,7Cts/Kwh pour le bois déchiqueté contre 8,19 Cts/Kwh pour le fioul et 7,15 Cts/Kwh pour le gaz naturel).

https://www.picbleu.fr/page/prix-officiel-des-energies-electricite-bois-fioul-gaz

Le plus du projet :

Ce projet se développe autour des trois piliers du développement durable. Tout d'abord d'un point de vue environnemental en développant l'utilisation d'une énergie renouvelable tel que le bois, en valorisant les produits locaux et donc diminuant les transports, en valorisant une ressource existante inexploitée actuellement et enfin en faisant prendre conscience aux propriétaires de l'intérêt d'entretenir durablement ces milieux arbustifs et arborés. D'un point de vue économique, cela permet de fournir un complément de revenu pour les agriculteurs lors des périodes de plus faibles travaux sur l'exploitation. Ce travail d'entretien des bordures de parcelle ou haut jet est souvent effectué par les agriculteurs, ce qui permet de valoriser ce temps de travail. Enfin, d'un point de vue social, cela permettrait de recréer un lien entre le monde agricole et la société en développant une ressource locale utilisée directement sur le territoire.

La mise en place de ce projet sur la commune de Saint-Lys permettra de faire avancer la filière locale en bois énergie et d'initier d'autres communes à développer ce système de réseau d'énergie locale.